

Convention Collective Nationale des Organismes de Formation

PROGRESSION DE LA REPRÉSENTATIVITÉ SYNDICALE DE LA CFE-CGC

Mardi 8 avril 2025, le Ministère du Travail a publié les chiffres de l'audience syndicale.

Au plan national, la CFE-CGC est la seule organisation syndicale à progresser en nombre de suffrages. Avec 21,75 % des suffrages dans son champ statutaire de l'encadrement, la CFE-CGC, syndicat catégoriel des Techniciens, Agents de Maitrise, Cadres et Force de ventes, progresse de :

- 1 point par rapport à 2021 où elle avait obtenu 20,71%
- et de 2,5 points par rapport à 2017 où elle avait obtenu 19,39 %.

Tous collèges confondus, la CFE-CGC obtient une audience de 12,95% contre 11,92% en 2021 et 10,69% en 2017. **En quatre ans, la CFE-CGC a progressé de plus de 36 000 voix.**

Le syndicat F&D CFE-CGC consolide sa 3ème place au sein de la Convention Collective des Organismes de Formation.

Avec une progression de presque 2 points et 50% de voix en plus, nous faisons mieux, que tous les syndicats représentatifs nationalement, dans une branche professionnelle composée à 80% de petites entreprises.

Notre engagement de favoriser un dialogue social responsable est reconnu et apprécié.

Nous remercions les salariés des OF qui nous ont accordé leur confiance par leur suffrage.

Rejoignez-nous afin de participer à l'amélioration de votre cadre de travail, sans dogmatisme, ni angélisme.

F&D CFE-CGC est à votre écoute pour vous accompagner dans votre parcours professionnel.

CONTACTS :

Larbi BESSA, Président de F&D CFE-CGC - Mail : l.bessa@free.fr

F&D CFE-CGC 22 rue de l'Arcade 75008 PARIS - Tél. 01 42 46 33 33